



Réserve Naturelle Géologique
LUBERON



NATURA 2000



Partenaires financiers



UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

*Une autre relation avec
l'environnement*

Une autre qualité de vie !

Maison du parc

60 place Jean Jaurès
BP 122 - 84404 Apt Cedex

Tél. 04 90 04 42 00

accueil@parcduluberon.fr

www.parcduluberon.fr



Parc
naturel
régional
du Luberon



RESERVE DE BIOSPHERE

Ayez la Luberon attitude...



*Conseils
utiles
pour l'usager
de l'espace
naturel*



Parc
naturel
régional
du Luberon



RESERVE DE BIOSPHERE

UNE AUTRE VIE S'INVENTE ICI

Illustration
B. Nicolas

Photographie
Vincent / AVECC
Garnier / PNRL
M.L Massa
H. & C. Saby

Design Graphique
H. Saby

Imprimerie Nouvelle
84400 Apt
100% papier recyclé



Édition PNRL
juin 2007

Créé en 1977, intégré en 1997 dans le réseau mondial des Réserves de Biosphère (UNESCO).

Réserve géologique depuis 1987 (28 sites et 70.000 hectares en périmètre de protection).

Situé sur deux départements : les Alpes-de-Haute-Provence et le Vaucluse. Environ 170.000 hectares et 160.000 habitants.

Territoire d'une richesse naturelle, culturelle, patrimoniale et paysagère remarquable... mais à l'équilibre fragile qui justifie une politique de protection et de développement durable.

Sept sites intégrés dans le réseau européen du patrimoine naturel NATURA 2000 ; soit 45.000 hectares où sont réalisés des efforts particuliers de protection et de gestion contractuelles afin de préserver la qualité des écosystèmes.

Echappée belle et multiples découvertes pour le visiteur, mais aussi territoire habité accessible dans le respect de la réglementation et de la propriété privée, comme partout ailleurs.

© Eric Garnier / PNRL

Le Parc du Luberon

Protégeons tous ensemble les richesses du Luberon.

La conservation des sites naturels, la préservation d'écosystèmes fragiles, la sauvegarde de paysages typiques, mais aussi votre propre sécurité, dépendent de votre attitude. Nous comptons sur vous pour être attentif et respectueux des recommandations suivantes...

Comply with some simple rules !

It depends on you to be careful and to respect the following recommendations...

Ayez la Luberon attitude...



[Le feu est l'ennemi de la forêt... et du promeneur !]

Guard yourself and the forest against all risks of fires...

Grâce à votre vigilance nous éviterons de terribles catastrophes et peut-être des drames humains.

L'emploi du feu en forêt et à moins de 200m d'un massif est totalement interdit.

Plus de quatre incendies sur cinq sont causés par des imprudences comme fumer, allumer un barbecue, brûler des végétaux ou utiliser des pétards...

Un mégot suffit à déclencher un embrasement souvent dramatique : fumer en forêt est interdit !



© Haute-Vaucluse / AVECC

[L'été, l'accès aux massifs forestiers est réglementé]

Follow local safety regulations before going into forest areas

Avant de partir en forêt, renseignez-vous sur la météo et les conditions d'accès aux massifs (plaquette d'information dans les mairies et les offices de tourisme).

Info accès forêt **04 90 80 55 55** (Vaucluse)

08 92 68 02 04 (Alpes de Haute-Provence)

Écoutez les conseils avisés de l'office national des forêts (ONF), des comités communaux des feux de forêt (CCFF) et des assistants de prévention et de surveillance des incendies de forêt (APSIF), en alerte l'été sur le terrain.



© Haute-Vaucluse / AVECC

Pour une réaction rapide des secours, appelez le 112

In case of rising fire call the emergency number 112

LORS DE L'APPEL

Donnez votre identité
et votre numéro de téléphone.

Situez le sinistre ou l'accident.

N'interrompez pas la communication
avant que votre interlocuteur ne vous le dise.



© Hervé Vincent / AVECC

Pas de hors piste... c'est interdit !

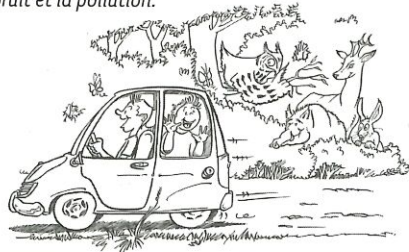
Do not drive out of driving trails

**Vous préservez la tranquillité animale
ainsi que la qualité de l'air du Luberon.**

Dans l'espace naturel, la circulation des véhicules terrestres à moteur n'est autorisée que sur les voies ouvertes à la circulation publique.

La pratique du hors piste est donc interdite !

Adoptez une conduite écologique : roulez doucement, vous diminuerez votre consommation de carburant, le bruit et la pollution.



© Hervé Vincent / AVECC

[On vous laisse passer, alors respectez !]

Respect private lands when you are allowed to walk across

La plus grande partie du massif du Luberon est privée.

Les propriétaires, le plus souvent, laissent le libre accès aux sites naturels remarquables et au patrimoine rural bâti (bories...). **Pour que cela se perpétue, ayez une attitude responsable !**



© Eric Baudouin 1998

[La chasse est une tradition dans le Luberon]

Hunting is a long standing tradition in the Luberon



Le début de l'automne coïncide avec l'ouverture de la chasse.

L'activité cynégétique est réglementée et contribue à la gestion des populations de gibier du Luberon. Les chasseurs participent également à la conservation des milieux en coopérant avec l'ensemble des gestionnaires locaux. **En période de chasse, soyez attentifs aux panneaux signalant d'éventuelles battues** et ne vous engagez pas dans les zones de chasse. Par votre courtoisie et votre tolérance, vous donnez la possibilité à chacun d'exercer son activité dans de bonnes conditions.

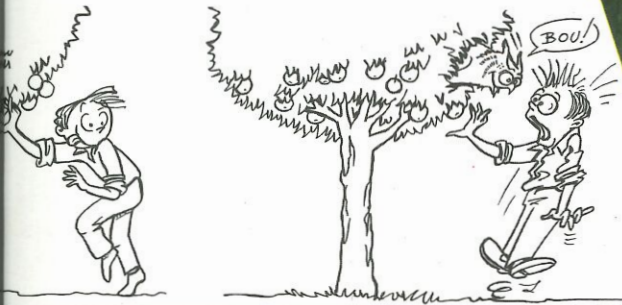
© Hervé Vincent / AVECC

Ce n'est pas parce que les fruits sont bons pour la santé qu'il faut les voler !

Do not crop for your own cultivated plants and fruits

Les cultures et les vergers sont le fruit d'un travail agricole quotidien

La somme des petites cueillettes est préjudiciable à l'exploitant. Au contraire, si vous les achetez dans les petits marchés locaux, vous participez à la vie rurale qui est à l'origine de la beauté de nos paysages.



Ne soyez pas bêtes, respectez-les !

Keep distant and leave animals and machinery alone



En broutant, moutons et chèvres entretiennent les pelouses sèches du Luberon et limitent leur embroussaillage.

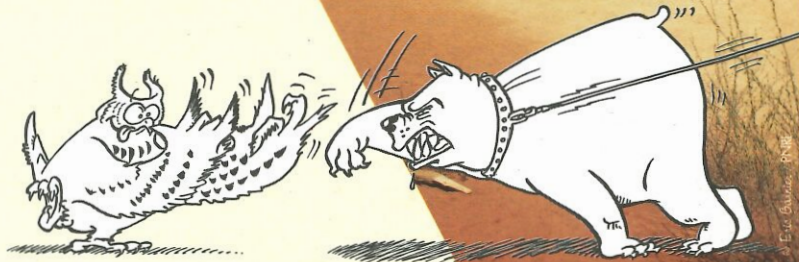
Ils maintiennent ainsi l'habitat d'espèces remarquables, aussi bien végétales (gagées, orchidées) qu'animales (grands rapaces, perdrix rouge). **Ne dérangez pas le bétail** en restant à distance et en évitant de faire du bruit ou des gestes brusques. Si vous apercevez des animaux égarés, avertissez le berger : il vous en sera très reconnaissant.



[Les chiens en laisse pour une faune sauvage sans stress]

Keep your dog under control

Les meilleurs amis de l'homme ne sont pas forcément ceux des autres animaux. **Tenez votre chien en laisse** pour qu'il ne dérange pas la faune sauvage. L'été, ne le laissez pas dans la voiture car il risque d'avoir trop chaud et de se déshydrater très rapidement.



[Un déchet n'est heureux que dans une poubelle !]

Take your litter home

Remportez tous vos déchets jusqu'à la poubelle la plus proche. Les emballages recyclables ainsi que les papiers, journaux ou magazines doivent être triés et déposés dans les conteneurs adaptés : c'est un geste écocitoyen qui contribue au développement durable !



[Garez-vous sur les parkings... comme en ville !]

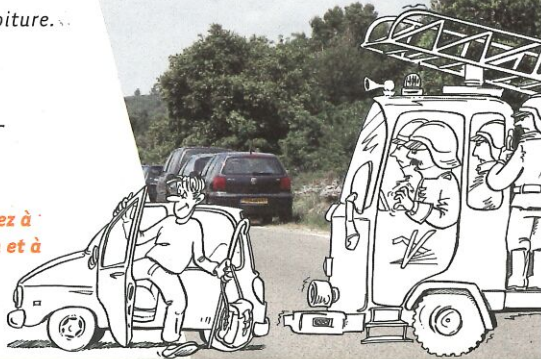
Leave your car in appropriate parking places

N'obstruez pas les entrées de piste forestière, cela peut gêner l'activité professionnelle et ralentir l'intervention des secours.

Ne laissez rien en vue dans votre voiture.



Par ces gestes simples, vous participez à la préservation du massif du Luberon et à l'amélioration de votre sécurité.



© Herve Vincent / AVECC

[Pour votre sécurité, pas de camping sauvage !]

Use only appropriate sites for camping

Le camping sauvage est interdit. Les campings aménagés sont nombreux : adressez-vous aux offices de tourisme.

L'été le bivouac (campement rudimentaire pour passer la nuit) **est totalement prohibé.** Ne prenez pas le risque d'être la victime d'un éventuel feu de forêt.

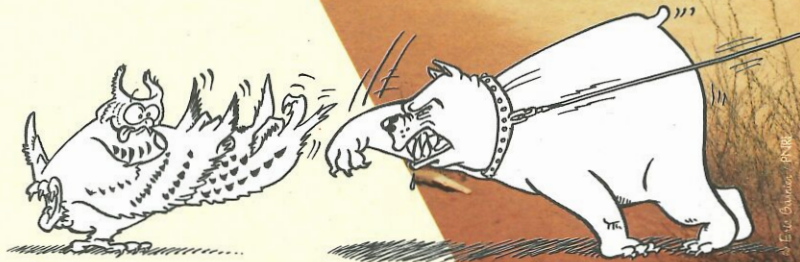


© Herve Vincent / AVECC

[Les chiens en laisse pour une faune sauvage sans stress]

Keep your dog under control

Les meilleurs amis de l'homme ne sont pas forcément ceux des autres animaux. **Tenez votre chien en laisse** pour qu'il ne dérange pas la faune sauvage. L'été, ne le laissez pas dans la voiture car il risque d'avoir trop chaud et de se déshydrater très rapidement.



[Un déchet n'est heureux que dans une poubelle !]

Take your litter home

Remportez tous vos déchets jusqu'à la poubelle la plus proche. Les emballages recyclables ainsi que les papiers, journaux ou magazines doivent être triés et déposés dans les conteneurs adaptés : c'est un geste écocitoyen qui contribue au développement durable !



Garez-vous sur les parkings... comme en ville !

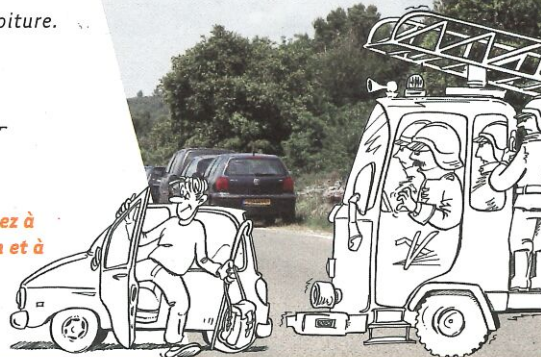
Leave your car in appropriate parking places

N'obstruez pas les entrées de piste forestière, cela peut gêner l'activité professionnelle et ralentir l'intervention des secours.

Ne laissez rien en vue dans votre voiture.



Par ces gestes simples, vous participez à la préservation du massif du Luberon et à l'amélioration de votre sécurité.



© Herve Vincent / AVECC

Pour votre sécurité, pas de camping sauvage !

Use only appropriate sites for camping

Le camping sauvage est interdit. Les campings aménagés sont nombreux : adressez-vous aux offices de tourisme.

L'été le bivouac (campement rudimentaire pour passer la nuit) **est totalement prohibé.** Ne prenez pas le risque d'être la victime d'un éventuel feu de forêt.



© Herve Vincent / AVECC

Bien préparer sa balade, c'est éviter les mésaventures

Be prepared for your walk and you will keep out of misadventures

Tous les ans, des randonneurs se perdent dans le Luberon !

Pour éviter de vous égarer ou de rallonger votre balade, n'oubliez pas de vous munir d'une carte topographique adaptée, voire d'une boussole... Assurez-vous du niveau de difficulté de votre balade et des conditions météorologiques. Ne partez pas trop tard, en particulier sur un parcours que vous ne connaissez pas. Informez votre entourage de votre itinéraire.



© Heine Vincent / AVECC

Ne sortez pas des sentiers battus...

Walk along signposted paths

Restez sur les sentiers balisés afin d'éviter le piétinement des plantes et des insectes. Les nouvelles traces créées par un passage répété sont néfastes à la nature. Elles facilitent le ruissellement de l'eau dans les pentes et empêchent la végétation de pousser. Grâce à votre discipline, vous pouvez contempler la faune et la flore à proximité des sentiers sans leur porter préjudice.



© Heine Vincent / AVECC

[Les animaux ont les oreilles fragiles... alors chut !]

Make no unnecessary noise

Certains animaux, effrayés, peuvent abandonner leurs petits.

Les animaux vous reçoivent chez eux, il faut veiller à ne pas les déranger (cris, musique...). **Soyez le plus discret possible** et vous serez étonné de la diversité de la faune sauvage du Luberon.



MAAAA
VIENS VOIR
LE DRÔLE
DE
NOIZEAU!



[Ce n'est pas parce qu'un arbre ne parle pas qu'il faut le martyriser]

Watch trees without marking your presence

Les arbres sont des êtres vivants d'une longévité exceptionnelle qui impose le respect. Veillez à ne pas les dégrader car **une simple entaille dans l'écorce ou une branche cassée est la porte d'entrée de maladies graves**. Grâce à vos efforts, l'équilibre naturel de la forêt sera préservé.



[Une fleur est plus belle dans la nature]

Refrain from picking up flowers

Soixante-cinq espèces de plantes sont protégées par la loi dans le périmètre du Parc.

Il est interdit de les ramasser ou de les dégrader. **Dans le doute, évitez la cueillette des plantes sauvages.** Elles sont mieux à leur place dans la nature que dans un vase. Enfin, la cueillette des champignons est souvent réglementée dans chaque commune. Renseignez-vous !



[Une pierre ébranlée est la fin assurée des édifices en pierre sèche !]

Help to keep dry stone walls up

La pierre sèche (sans mortier) a longtemps été utilisée comme matériau de construction pour de nombreux édifices dans nos collines. Ces constructions ont traversé le temps et pourtant elles sont très fragiles. **Préservez ces témoignages du passé !**

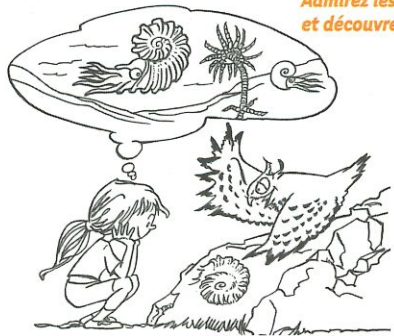
Prenez toutes les précautions : évitez de grimper dessus et de déstabiliser des pierres.



Ayez du cœur pour les fossiles, laissez-les à terre !

Do not extract stones and fossils

**Admirez les pierres et les fossiles sur le terrain
et découvrez les secrets de notre passé.**



Sur les 28 sites de la **Réserve Naturelle Géologique**, signalés par des panneaux, **l'extraction et le ramassage des fossiles et des minéraux sont interdits** et passibles de fortes amendes. Dans le périmètre de protection de la réserve, seule l'extraction est interdite mais le ramassage est autorisé en quantité limitée !

 **Réserve Naturelle
géologique du Luberon**

Fouilles et ramassage de fossiles interdits

 Décret ministériel n° 87827 du 15/09/1987
Gestionnaire : Parc naturel régional du Luberon
Informations : Maison du Parc
60, Place Jean Jaurès - B.P. 122
84404 APT Cedex

Tél : 04 90 04 42 00
Fax : 04 90 04 81 15



© Hame Vincent / AVECC

Sous le soleil, portez le chapeau et pensez à la gourde d'eau !

Have in your bag sufficient water, solar cream, sunhat and map



Pensez à boire tout au long de la balade et protégez-vous efficacement du soleil.
La vigilance s'impose pour les enfants qui sont plus fragiles.

© Hame Vincent / AVECC